



Note d'information aux étudiants en équivalence du diplôme de pharmacien

Il est porté à la connaissance des étudiants en équivalence du diplôme de pharmacien, qu'après réception de l'avis de la commission d'équivalence du Ministère de l'Enseignement Supérieur, ils doivent remettre un exemplaire du contrat de stage en officine dûment signé par le conseil de l'Ordre des pharmaciens, avec tout le dossier d'inscription, au niveau de la direction des stages de la Faculté de Pharmacie de Monastir, et ce du **9 au 10 Novembre 2021 de 8heures à 13heures.**

Les documents nécessaires sont disponibles sur le site de la Faculté : www.fphm.rnu.tn rubrique étude, stage en équivalence.

Le stage en officine de 2 semestres démarre le **1^{er} Décembre 2021** pour la prochaine session.



La Directrice des Stages

Pr. Emna ZRIBI